



9 août 2023

(23-5418)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE
L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: RÈGLEMENT DE 2016 (S.I. N° 616 DE 2016) RELATIF À LA GESTION
COLLECTIVE DES DROITS DE L'UNION EUROPÉENNE
(DIRECTIVE 2014/26/UE) (MODIFICATION)

Membre présentant la notification	IRLANDE
--	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2016 (S.I. n° 616 de 2016) relatif à la gestion collective des droits de l'Union européenne (Directive 2014/26/UE) (modification)
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_11616_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/IRL/88 , IP/N/1/IRL/C/34
Brève description du texte juridique notifié <p>Ce règlement, établi conformément à la Loi de 1972 sur les Communautés européennes, modifie le Règlement de 2016 (S.I. n° 156 de 2016) relatif à la gestion collective des droits de l'Union européenne (Directive 2014/26/UE), qui a été adopté pour transposer dans le droit interne la Directive 2014/26/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014. Il apporte au règlement précédent une modification technique nécessaire pour éviter un conflit entre les fonctions d'un directeur s'agissant de gérer une entreprise en vertu de la Loi de 2014 sur les entreprises et la prescription du Règlement de 2016 relatif à la gestion collective des droits de l'Union européenne (Directive 2014/26/UE) selon laquelle un organisme de gestion collective des droits doit établir une fonction de supervision qui ne soit pas exercée par ceux qui assurent sa propre gestion au quotidien.</p>	
Langue(s) du texte notifié	Anglais

Entrée en vigueur	16 décembre 2016; Le Règlement de 2016 (S.I. n° 616 de 2016) (modification) relatif à la gestion collective des droits de l'Union européenne (Directive 2014/26/UE) a été promulgué le 16 décembre 2016, puis publié sur l'Iris Oifigiúil le 23 décembre 2016.
Autre date	Publication: 23 décembre 2016

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	8 août 2023
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	<i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi) trademarks@enterprise.gov.ie

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.